Miel: amélioration de la production et de la commercialisation

1996/0282(CNS) - 21/11/1996 - Document de base législatif

OBJECTIF : améliorer les conditions de production et de commercialisation du miel dans l'Union européenne. CONTENU : la proposition de réglement a été élaborée à la demande du Conseil Agriculture du 04/10/1994, suite à un échange de vues sur la communication de la Commission "Document de réflexion sur la situation de l'apiculture européenne". Elle doit permettre l'amélioration des conditions de production et de commercialisation du miel dans l'UE, grâce à des programmes nationaux qui comprennent des mesures d'assistance technique, de lutte contre la varroase et les maladies associées, de rationalisation de la transhumance ainsi que l'analyse du miel aux laboratoires régionaux apicoles. Il est prévu que les Etats membres effectuent une étude sur la structure du secteur de l'apiculture dans leur territoire respectif tant au niveau de la production que de la commercialisation, avant le 01/07/1997.